



Chronique d'Ottawa

9 mars 1909.

J'ai déjà dit que le gouvernement mène avec une grande activité les affaires de la session. Il ne s'est pas encore ralenti, et c'est un fait qu'une partie considérable de la besogne parlementaire est maintenant expédiée. On m'a taxé d'exagération quand j'ai affirmé, dans l'une de mes lettres, que l'opposition se sentait fatiguée et demandait grâce. Je suis en mesure de citer aujourd'hui un extrait officiel des débats pour établir ce que tout le monde peut lire dans l'édition non revêtue des Débats de la Chambre des Communes, séance du 5 mars 1909, pages 2184 et 2185 :

M. Sam Hughes.—Je demande de nouveau à l'honorable Ministre des Travaux Publics de consentir à l'ajournement.

M. Pugsley.—Nous pourrions continuer encore une heure.

M. J. D. Taylor.—Je suggère que nous ayons fait assez de besogne pour ce soir. Je ne crois pas juste que nous soyons appelés à voter de larges sommes d'argent, ou quoi que ce soit, à cette heure de la nuit. Nous sommes ici pour faire des affaires comme des hommes d'affaires.

M. Pugsley.—Il n'y a pas un seul article nouveau dans ces estimations.

M. Sam Hughes.—Si nous avions pensé que le ministère était pour continuer le travail et qu'il ne se serait pas borné aux articles que nous avons déjà votés, nous en aurions critiqué plusieurs plus vivement.

M. Pugsley.—Je suis sûr que je n'ai rien promis de tel.

M. Rhodes.—...ce sera mon devoir de demander la raison de la différence qui existe entre les chiffres de l'année dernière et ceux de cette année.

M. Pugsley.—Je serai heureux de donner tous les renseignements des ce soir.

M. Price.—C'est très injuste. Nous avons fait de notre mieux pour voter les estimations aujourd'hui, et je considère que c'est très injuste de demander de continuer notre travail à cette heure de la soirée.

Comme vous voyez, ce sont des hommes comme MM. Sam Hughes, J. D. Taylor, le fourgon directeur politique du "Colombian" dont je vous parlais dans ma dernière chronique, et M. William Price, le vaillant député de Québec-Ouest, trois bons conservateurs qui se déclarent fatigués, incapables de suivre davantage l'honorable ministre des Travaux Publics qui, cependant, est obligé de répondre à toutes les interruptions et qui est sans cesse exposé au feu de l'ennemi.

C'est, il me semble, un exemple bien frappant de la force du gouvernement et du désir des ministres d'expédier l'ouvrage aussi rapidement que possible. A ce point de vue, soit en Chambre, soit dans les comités, soit pour les mesures d'ordre public ou pour les questions d'intérêt privé, la besogne accomplie durant les trente-quatre jours de séance est simplement gigantesque.

Les amis de la langue française, et ils sont très nombreux dans le pays, apprendront avec plaisir qu'il est de mode aujourd'hui d'insérer, dans tous les projets de loi relatifs à la constitution civile des compagnies de chemins de fer, une clause spéciale pour sauvegarder l'impression dans les langues française et anglaise des connaissances, horaires, etc. Au comité des chemins de fer, ce sont des députés anglais qui proposent cette législation, car ils y voient une question d'affaires, avantageuse pour le commerce et la publicité voyageur. Je dois à la vérité de dire qu'il ne s'est élevé aucun dissentiment à ce sujet, ce qui est la meilleure preuve que nous n'avons pas à redouter l'élément anglais de ce pays. Il est même arrivé un incident curieux. Un député de langue française, M. Nantel, ayant proposé que les connaissances et horaires devaient servir "dans la province de Québec" fussent imprimés dans les deux langues, un député anglais a suggéré de retrancher les mots "dans la province de Québec". C'est ainsi que les horaires et connaissances de la compagnie du chemin de fer International de Rimouski, qu'ils doivent être utilisés dans notre province ou au dehors, devront tous être imprimés dans les deux langues.

Au moment où je clos cette lettre, sir Frederick Borden, ministre de la Milice et de la Défense, commence un grand discours sur l'impérialisme. Je vous en entretiendrai plus tard.

PAROLE CONTRE ACTION

L'histoire parlementaire de Québec peut se diviser en deux grandes périodes : la période parlante, de 1867 à 1897 ; et la période agissante, de 1897 jusqu'à aujourd'hui.

La première consiste en de grandes batailles, en des combats légendaires. L'éloquence fut maîtresse, souveraine et absolue, de notre assemblée législative. Chauveau, Mercier, Joly, Chapleau firent retentir les échos de notre parlement des accents mâles et puissants de leur parole sans égale. La lutte fut magnifiquement, elle magnétisait l'électorat, elle fascinait la province, étonnait le reste du Dominion. La race canadienne française donna au Canada le spectacle d'une rencontre de géants formidables par leur puissance oratoire et leur talent de tribuns populaires. La tragédie fut belle, mais les spectateurs payèrent cruellement le jeu admirable des artistes de cette scène.

Trente années de ce régime s'écoulèrent. Le soleil de 1897 éclaira une province endettée, arriérée, rétrograde, colonisation mourante, agriculture décadente, éducation négligée, enfoncée bien au-dessous du niveau des exigences de notre population. Québec avait perdu son rang dans la Confédération, son crédit avait sombré, sa réputation était ternie, les patriotes pleuraient sur les ruines de notre grandeur nationale, et maudissaient le gouvernement néfaste de la chose publique, père de cet état de marasme et de désordre.

L'ère des orateurs s'est fermée, pendant que sonnait le glas de notre prospérité nationale.

Félix-Gabriel Marchand prit les rênes du pouvoir. Homme intègre, honnête, sans tache, il entreprit une œuvre gigantesque : celle de la régénération de la province de Québec.

Le labeur de tous ses instants fut le rétablissement de notre crédit financier, c'est la pureté administrative, le perfectionnement de

notre système d'éducation, agricole, primaire, technique et commerciale ; l'avancement et le défrichement de nos régions de colonisation ; une politique équitable et de juste milieu entre le marchand de bois et le colon.

A ce grand travail, il donna son énergie, son dévouement, son talent. La mort l'emporta, alors que le succès souriait à ses tentatives patriotiques et régénératrices. L'approbation de sa province éleva à sa mémoire un monument sans tache et sans flétrissures, celui d'un homme de bien et d'un patriote sincère.

L'hon. M. Parent lui succéda. Il apporta à son administration l'ordre, la méthode, le sens des affaires. Les surplus succédèrent aux déficits, la province commença à respirer, débarrassée qu'elle est de l'étreinte étouffante de la gêne et de la pauvreté. Les améliorations se succédèrent partout. Marchand et Parent avaient déblayé le terrain, jeté les fondements de l'édifice des réformes futures. Ils ont rendu possibles toutes les merveilleuses transformations effectuées par sir Lomer Gouin.

Le gouvernement actuel a un bilan sans pareil dans notre province. Son œuvre étonne par sa grandeur, son expansion et ses résultats d'une utilité et d'une fécondité incalculables.

Partout se fait sentir son œuvre patriotique et progressive, partout se devinent son énergie, son initiative et son esprit d'avancement. La colonisation refleurit, l'éducation s'améliore et se répand sur toute la surface du pays, l'agriculture fait des pas gigantesques dans la voie du perfectionnement, les surplus se chiffrent dans les millions, nos dettes sont éteintes, le subside fédéral est considérablement augmenté ; grâce aux efforts de sir Lomer Gouin et de ses collègues, la province de Québec deviendra bientôt la plus grande province de la Confédération par son étendue territoriale, ses richesses minières et forestières, l'instruction de sa population, l'admirable gestion de la chose publique.

Pendant toute cette période de régénération nationale, les discours ont été peu nombreux, la critique visant à l'éloquence n'a fait entendre que de courtes phrases sonores et souvent vides de sens. Les hommes de 1897 parlèrent peu. Ils agissaient beaucoup. Leur œuvre dépasse de cent coudées celle des orateurs de 1867 à 1897.

Aujourd'hui la législature s'est transformée. Un nouvel élément turbulent s'y est introduit. Bourassa, LaVerne et quelques autres grands parleurs siègent à la gauche de l'orateur. Ils voudraient ressusciter les jours de Chapleau, les temps des longues phrases et des petites actions. Ils ont déjà commencé. Pareils à des vieilles filles, ils cancanent, bavardent, jacassent, jaspinent ; ils se font aller la langue et les bras. Ils s'efforcent à enfler des phrases, à dévider des discours interminables, à cracher leur fiel et leur dépit à la face du gouvernement, à recueillir les applaudissements bien maigres de quelques amateurs de cirque, perchés dans les galeries.

Le peuple en a assez de ces bavardages. Les temps sont changés. Il faut, à l'électorat, des choses et non des paroles. Le peuple a payé assez cher les discours de Chapleau—qui valaient, entre parenthèse, bien ceux de Bourassa—Il ne souffrira plus les hurlements du député de Montmagny ou les glapissements du député de St-Yacinthe.

L'OPINION ANGLAISE

La "Gazette" dit que M. Bourassa est une cartouche de dynamite politique. Il fait plus de bruit que de besogne.

Le "Star" de Montréal fait aussi entendre le petit avertissement que voici :

"Si le parti conservateur dans la législature provinciale insiste à jouer le rôle de passif spectateur, il sait d'avance le sort d'ordinaire réservé à cet innocent personnage. C'est lui qui reçoit les briques destinées à l'en ou à l'autre des belligérants."

Un débat mémorable

Si M. Bourassa a pris l'Assemblée Législative pour un champ de course, où l'enjeu irait à celui qui peut parler le plus longtemps pour ne rien dire et sans perdre haleine, il s'essouffera bientôt.

S'il a cru avoir affaire à un tas d'ignorants, d'incapables, d'hommes sans idées, et sans valeur, comme il n'a cessé de le répéter dans son sempiternel boniment de husting, il doit déjà amèrement regretter de s'être embarqué dans cette galère. Il a déjà trouvé à qui parler, et il peut s'attendre à de plus cruelles déceptions encore au cours de cette session.

Il peut bien éclipser son entourage conservateur par le brio de son vocabulaire ; de fait, l'effacement de tout le reste de l'opposition à ses côtés est déjà quelque chose de lamentablement ridicule, on dirait qu'il n'y a que lui et son acolyte de Montmagny pour défendre le drapeau conservateur.

Par contre, quel merveilleux déploiement de talent il a provoqué de l'autre côté de la Chambre ! Jusqu'ici, l'unique résultat de sa malhabile direction a été de mettre en relief la force intellectuelle du parti ministériel. Jamais peut-être la Province n'avait envoyé à la Chambre une aussi brillante pléiade d'orateurs pour soutenir l'honneur du parti libéral. M. Bourassa, par son parti-pris agressif, n'aura réussi qu'à resserrer les rangs libéraux autour de sir Lomer Gouin et de ses collègues. Il fait, sans s'en apercevoir, l'affaire du gouvernement qu'il voudrait abattre.

A l'heure qu'il est, le pays constate, grâce à cette maladresse, qu'il a fait le plus heureux choix possible en envoyant une majorité libérale à la Législature. Les électeurs de l'Est, par exemple, n'ont-ils pas mille raisons d'être fiers de leur représentant M. Franchœur, qui a eu l'honneur d'ouvrir ce magnifique débat par un discours superbe, digne des grands tribunes parlementaires ? De même, les électeurs de St-Laurent de Montréal peuvent applaudir au succès de leur nouveau député M. Finnie, qui avait la tâche de seconder l'adresse. Ce furent deux heureux débuts, proclamés tels par les deux côtés de la Chambre.

Et, une fois le feu ouvert, quelle brillante série de harangues parlementaires du côté ministériel ! Il n'y a pas eu un seul point faible sur toute la ligne. Le ministère, presque au grand complet, sir Lomer Gouin, les honorables MM. Roy, Weir, Taschereau, Devlin, Décarie, Caron ; MM. Lévesque, Kelly, Mousseau, Morisset, Reid, McKenzie, Goffron, Galipeault, Tessier, Daigneault, Cardin, le Dr Lemieux, Carbonneau, ont prouvé dès le début de la session que l'art de bien dire, la force du raisonnement, abondent dans le parti libéral. Si c'est une simple joute d'éloquence, une partie de guéule comme on dit en canayen, que voulait M. Bourassa, il fait mieux d'abandonner la partie. Give it up !

De fait, on a constaté avec satisfaction qu'il avait le caquet moins haut dans son second discours. Une première leçon l'avait radouci ; il a été beaucoup moins insultant qu'au début. C'est bon signe. Il s'est plaint de nos gros mots à son adresse ; il n'en tient qu'à lui-même, nous réglerons notre ton sur le sien.

Le débat a jusqu'ici démontré que le gouvernement ne craint nullement la critique raisonnée de ses actes administratifs. Si M. Bourassa et ses amis ont des accusations spécifiques à porter, la pratique parlementaire leur en offre d'autres moyens que les éclats de voix ; qu'ils aient le courage de leurs gros mots, qu'ils mettent leurs sièges au jeu, comme plus d'un orateur ministériel les en ont déjà défiés, leur offrant même de leur aider à faire la lumière au moyen d'enquêtes régulières.

Autrement, il ne leur sert de rien de se surexciter ; qu'ils discutent les mesures ministérielles sans passion, et tout ira bien.

L'HYMNE "O CANADA"

Il n'y a pas plus de trois ou quatre ans, nous entendions des mélomanes convains et du reste très autorisés, comme notre ami M. N. Levasseur, nous dire dans l'intimité que l'hymne "O Canada" composé par feu Calixte Lavallée, serait bientôt le chant national, non seulement des Canadiens de Québec, mais du pays tout entier. Nous croyons nous rappeler que plus récemment sir Wilfrid Laurier a lui-même désigné cette imposante mélodie à l'admiration de nos frères d'origines différentes.

L'idée était sans doute excellente, car de bouche en bouche elle semble avoir aujourd'hui conquis le suffrage universel. Le "Collier's Magazine" a mis au concours la version anglaise des paroles, et le "Montreal Herald" recueille en ce moment l'opinion de ses lecteurs sur l'opportunité d'en faire aujourd'hui l'hymne national du Canada. Jusqu'ici, ce plébiscite est en grande majorité pour l'affirmative. Ajoutons que le Tricentenaire de Québec a énormément contribué à populariser l'air, sinon les paroles.

De la musique elle-même, la plupart des opinants ne disent que du bien. M. Frank Veitch, M. Herbert Spencer, directeur musical du théâtre His Majesty à Montréal, et l'auteur même de "Maple Leaf Forever", sont des admirateurs de la composition de Lavallée. M. Spencer la fait jouer tous les soirs au Majesty's comme marche de sortie après le "God Save the King."

Il ne reste plus qu'à s'entendre sur les paroles. Une simple traduction des vers de M. le juge Routhier ne ferait pas l'affaire ; ils n'ont pas été écrits pour le Dominion, et sont un peu vieillots, un peu cantique. Jusqu'ici, le texte anglais qui semble le mieux accueilli est celui du redoubtable Weir, de Montréal, bien qu'on y trouve des lignes peu chantantes, comme celle-ci : "True patriot, love thou dost in us command." Comme il y a un concours ouvert, on trouvera peut-être mieux.

Quelques-uns trouvent aussi l'harmonisation actuelle susceptible d'amélioration ; c'est possible, mais les experts en contrepont ont toute liberté de varier les accords à l'infini, comme pour le "God Save the King", qui se module de vingt façons différentes. L'important est que la mélodie reste, avec tout son charme. Celui qui lui reproche de trop ressembler à un air d'enterrement l'a probablement entendu mal chanter, par des voix traînantes, comme cela arrive trop souvent. Le jour où tous nos chœurs auront appris à chanter en mesure et à attaquer avec ensemble, ce reproche n'aura plus sa raison d'être. Il n'y a pas de supériorité comme d'entendre des gens qui n'ont pas la moindre notion du solfège brailier dans les églises ou dans les réunions publiques, traînant les voix les unes après les autres, toujours sur le train de la blanche, multipliant des notes en retard qui n'ont rien de musical. Dans ces moments-là, on éprouve de folles envies de prendre un fouet et de crier : Marchez ! mais marchez donc !

Pour terminer, empruntons au temps d'Ottawa, la plus grande partie d'un article signé A. Norrod—anagramme probable de Dorian—sur la question du futur chant canadien :

"O Canada terre de nos aïeux" a un succès immense. La musique enlève et expressive en a transporté le chant dans toutes les provinces, et j'ai sous la main plusieurs traductions littérales en anglais de la poésie de M. Routhier. Le succès a été tellement beau que l'on commence à s'en inquiéter en quelques lieux.

Je laisse aux musiciens la tâche de défendre l'œuvre de Lavallée. Il me semble que sa musique est bonne et j'attends le chef-d'œuvre qui la supplantara.

Mais il est malheureux de voir l'aveugle fanatisme de certains gens, fanatisme sans raison qui les pousse à déprécier tout ce que nous avons de bon, quand il ne vient pas d'eux-mêmes.

Les journaux anglais attaquent "O Canada" parce que sa musique majestueuse est pour eux de

la musique d'enterrement. Ce prétexte maladroit se découvre trop vite quand on les voit attaquer la poésie qui est pour eux trop pleine de reminiscences d'actions d'éclat qui n'ont pas été accomplies par leurs ancêtres. En somme, le poète ne glorifie que les fondateurs du pays et il n'est pas donné à tout le monde de plaisir de pouvoir se glorifier de ses aïeux.

Si la devise de l'Angleterre, "Honi soit qui mal y pense", ou l'exergue "Dieu et mon droit" figurent en français à l'armorial, les sujets britanniques n'en sont pas moins loyaux. Et si le "God Save the King" n'est qu'une copie de "Louis Victorieux", les plus sévères saxon n'ont aucune rancune contre l'auteur lorsqu'ils entonnent cet air qui ne manque pas de majesté et ne ressemble pas plus à un air d'enterrement que "O Canada". Avec cela qu'il est bien moins varié.

On est bien libre de prosodier tout ce que l'on voudra pour chanter les gloires de son pays. On peut aussi essayer d'inventer des drapeaux qui ne diront jamais rien d'intéressant qu'à ceux qui les ont conçus.

Mais de grâce, dans notre commune petite patrie, ne détruisons donc pas ce que nous avons de bon. Lavallée a consacré à notre admiration "O Canada". Nos compatriotes de langue anglaise, après avoir adopté cet air national, ont mauvaise grâce de critiquer aujourd'hui cette adoption. Tous les pays du monde n'ont pas la Marsaillaise, mais tous savent l'emprunter à l'occasion.

En attendant qu'un chef-d'œuvre pareil se produise dans notre pays, gardons donc en notre cœur sur nos lèvres, en français et en anglais, la mélodieuse mélodie de Lavallée.

Prévost et Bourassa

Nous avons vu pas bien comprendre l'opportunité de fournir des armes à nos adversaires en attaquant aujourd'hui l'hon. Jean Prévost, comme vient de le faire le "Soleil" après l'avoir vaillamment défendu il y a une couple d'années. Nous avons toujours compris que la démission volontaire de cet ex-ministre avait pour cause des motifs plutôt personnels que d'ordre public, et nous croyons avoir prouvé, en cette circonstance comme en toute autre, que nous savions mettre l'intérêt du pays et du parti au-dessus de nos sympathies personnelles.

M. Prévost se proclame libéral, il a été réélu comme tel. Il appartient à une vieille famille franchement libérale : les Prévost ont été dans le Nord de Montréal les piliers inébranlables de notre parti, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Que M. Prévost croie avoir des griefs personnels, que, comme cela arrive souvent aux ministres sortants, il se fasse *laudator temporis acti*, nous ne voyons là-dedans qu'un brin de mauvaise humeur et d'amour-propre assez naturels.

Mais, tant qu'il ne se rangera pas carrément du côté de l'opposition, nous ne saurions le traiter en adversaire. Pour M. Bourassa, c'est différent ; voilà plusieurs années qu'il fait une agitation malsaine et extravagante contre la politique du gouvernement libéral de Québec ; c'est un ennemi déclaré, qui vient de se ranger de lui-même avec l'opposition. Voilà longtemps que nous disons qu'avec lui il n'y a pas de ménagements à garder, et nous voyons avec plaisir que la majorité ministérielle est de cet avis, et qu'on a fini de traiter avec des gants blancs ce pédant sophiste, cet insaisissable charlatan qui se renie du jour au lendemain, qui à St-Laurent prônait son mariage avec les bleus avec le jeune Armand comme garçon d'honneur, quatre jours après disait tout le contraire au Monument National, et venait ensuite cyniquement partager la chambre nuptiale de l'opposition.

D'un autre côté, il ne peut être question d'un rapprochement entre M. Prévost et l'école bourrasiste qui hier encore traînait son nom dans la boue.

M. Bourassa et son jeune collègue ne sont déjà plus connus que sous le nom de Dévidoir No 1 et Dévidoir No 2.

Un théâtre national

Un ami de notre feuille nous assure qu'en écoutant les élèves de M. Lassalle jouer du Racine et du Molière, il fit un beau rêve... éveillé, s'entend, très éveillé même.

Pendant que se déroulaient comme sur la toile d'un vaste panorama les scènes bibliques d'Athalie, ou que Harpagon déployait sous ses yeux amusés toutes les ruses sordides de l'avarice, le génie ailé de la langue française parut voltiger sous les voûtes cénitres de l'Auditorium, emplir l'élégante salle du bruit vif de son vol, se pencher parfois à l'oreille des spectateurs ravis, comme pour y glisser en confidence d'aimables tentations. Notre ami, pour sa part, entendit de plus en plus distinctement quelque chose comme ceci :

—Ne voyez-vous pas ici le germe d'une grande école nationale de beau langage et d'art dramatique ? Si le professeur Lassalle a déjà pu accomplir de pareils prodiges avec des éléments nécessairement restreints, dresser à l'art de bien dire des enfants et des jeunes personnes, que ne ferait-il pas pour l'avenir de la langue française au Canada si son système prenait les proportions d'une institution dotée par l'Etat ?

Le peuple de cette province ne s'échappe pas à la commune loi ; il lui faut un divertissement, un délassement du travail, et il n'en a certainement pas de plus relevé que le théâtre. C'est un besoin ; la preuve, c'est que, faute de mieux, la foule se porte tous les soirs dans les nombreuses, trop nombreuses, petites soirées où on lui sert de l'histrionisme yankee et de la musquette de cinq sous qui ne peuvent que dépraver le goût.

L'expérience que tente en ce moment M. Lassalle suggère la possibilité de créer un théâtre français, limité, bien entendu, à l'honnête répertoire classique. On s'est sans doute souvent demandé pourquoi les artistes qui nous viennent de France s'obstinent tant à nous imposer les dernières nouveautés de Paris, qui ne sont pas de notre âge, ni de notre tempérament. Le dessert avant la soupe. Qu'on commence par nous parler notre langue, qui est, dit-on, du grand siècle, qu'on nous familiarise d'abord avec les chefs-d'œuvre de la première époque, et le vieux répertoire en foisonne. Telle pièce du dix-huitième siècle, la "Gageure imprévue" de Sedaine, par exemple, satisfait nos plus dégoûtés d'aujourd'hui. On développerait ainsi graduellement, sûrement, le goût du beau.

Le conservatoire Lassalle reçoit déjà, croyons-nous, quelque encouragement du gouvernement provincial. Nous ne demandons pas qu'on fasse des extravagances ; mais il devrait être possible, sans cela, de former un noyau de troupe dramatique, qui, aidée au besoin d'artistes engagés en France, ferait circuit entre Montréal, Québec et peut-être d'autres villes françaises.

On parle d'académie française en cette province, comme si l'on était au temps de Richelieu. Ne soyons pas si ambitieux que cela. Nous croyons qu'une école populaire de bon théâtre ferait plus pour le beau parler français et l'avenir des lettres qu'une société d'admiration ou plutôt de jalousie mutuelle et perpétuelle. Sans compter qu'il en coûterait beaucoup moins au trésor public d'instruire les foules en les amusant que d'entretenir une vingtaine d'immortels.

Pour notre part, nous verrions avec enthousiasme le département du secrétaire provincial augmenter ses subventions au Conservatoire Lassalle, de même qu'aux auteurs en achetant plus de leurs livres.

M. Bourassa devrait s'absenter un peu. On remarque dans la galerie des admirateurs tellement passionnés et pâmés qu'on craint quelque explosion. M. Omer Héroux, entre autres, en est à sa cinquième paire de bretelles.

REPRODUCTIONS

CE QUE SERAIT LA PRO- CHAINE GUERRE

La question du jour, en Europe, reste, malgré la récente visite d'Edouard VII à Berlin, la rivalité maritime entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Nous signalons à ce sujet une intéressante étude de M. Claude Ferrère, officier de la marine distingué, publiée par la revue "Touche à Tout".

Après avoir posé en principe que la future bataille navale décidera du sort de l'Europe, comme cela eut lieu dans le passé, Claude Ferrère déclare qu'aujourd'hui, à Trafalgar, comme à Tsushima, c'est le canon qui décide.

L'Allemagne peut mettre en ligne 27 cuirassés et 11 croiseurs cuirassés, tous modernes, tous neufs, contre 47 cuirassés et 38 croiseurs cuirassés à l'Angleterre, de valeur égale.

D'autre part, la flotte allemande porte 406 canons dont 232 de gros calibre ; la flotte anglaise porte 1,206 canons dont 380 de gros calibre.

Citons maintenant le texte de Claude Ferrère :

"Sur un champ de bataille, la flotte allemande serait à la flotte anglaise comme 3 est à 5.

"On peut combattre, — on a combattu souvent, on a vaincu parfois, — dans des conditions analogues.

"Mais cette fois-ci, la flotte allemande vaincra-t-elle ?

"L'examen des deux personnels en présence va peut-être nous permettre de répondre à cette redoutable question.

"C'est en 1899 que j'ai rencontré, pour la première fois, des officiers de la marine allemande. Auparavant j'avais accepté sans contrôle l'opinion générale des milieux maritimes français : et cette opinion n'était guère favorable aux efforts, d'ailleurs assez maladroits, que tentait alors l'empereur Guillaume pour doter l'Allemagne d'une flotte de premier ordre.

"Mais, en décembre 1899, rentrant d'un voyage au Japon, le hasard me donna pour compagnons de route, à bord du paquebot français le "Sydney", trois lieutenants de vaisseau allemands qui entraient comme moi en Europe, après deux années de campagne en Extrême-Orient.

"Je me liai avec eux. C'étaient des gens aimables, voire bien élevés. Et je constatai très vite qu'ils étaient par-dessus tout de remarquables officiers. Moins bons marins, toutefois, que bons militaires, mais tout de même fort instruits de tout ce qui concernait l'astronomie, la navigation et la manoeuvre. Il ne leur manquait guère que cet instinct spécial du vieux homme de mer et cette accoutumance de la passerelle, que seuls possèdent les peuples marins de naissance et d'éducation — tels que le peuple anglais....

"C'était en 1899. Depuis, j'ai rencontré très souvent des officiers allemands, des équipages allemands, des escadrons allemands.

"Ma première impression ne s'est guère modifiée. Pour la discipline et l'entraînement militaire, je ne crois pas que la marine du kaiser le cède à aucune marine au monde. Pour la valeur technique des officiers, pas davantage. Il semble pourtant qu'à tous ces éléments irréprochables quelque chose manque pour assurer leur liaison exacte, quelque chose manque pour faire un tout robuste et harmonieux : la goutte d'huile qui lubrifie les rouages, adoucit les frottements, supprime toute chance d'avarie soudaine et inexplicable..... Je ne dis point que la marine allemande risque de subir une avarie de cette nature. Mais elle la subira que je n'en serais pas exagérément surpris.....

"C'est surtout entre officiers et matelots allemands que la goutte d'huile fait défaut. Je crois qu'il y a, dans l'abîme qui sépare les matelots allemands de leurs chefs, une cause de dangereuse faiblesse pour la marine allemande.

"J'ai pu sonder cet abîme une fois encore, l'année dernière, à Venise. Là se trouvait mouillé le propre yacht du kaiser, un splendide navire qui s'appelle le "Hohenzollern", et qui est évidemment armé par l'élite des équipages allemands. Je rencontrai, sur la place Saint-Marc, toute une bande de ces matelots de choix et je constatai en effet tout de suite leur belle allure et leur apparence martiale. Mais, leur ayant parlé et leur ayant amené boire, je vérifiai bientôt que, sous ce vêtement si crâné, nul feu sacré ne couvait. Bien pis : il y avait là des Alsaciens, dont plusieurs parlèrent plus que librement de l'empereur et de l'empire ; et leurs camarades prussiens qui écoutèrent ne protestèrent pas, et se bornèrent à hausser les épaules avec la plus placide indifférence. — Je n'aimerais pas, quant à moi, mener au feu des gens qui se soucieraient si peu de la défaite ou de la victoire.

Le chant national canadien

Paroles de l'hon. juge Routhier, sur musique de C. Lavallée :

O Canada, terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux !
Car ton bras sait porter l'épée
Il sait porter la croix !
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits,
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits (bis).

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canada grandit en espérant.
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau.
Le ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau.
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau (bis).

De son patron, précurseur du vrai Dieu,
Il porte au front l'aurole de feu.
Ennemi de la tyrannie,
Mais plein de loyauté,
Il veut garder dans l'harmonie
Sa fière liberté.
Et, par l'effort de son génie,
Sur notre sol asseoir la vérité (bis).

Amour sacré du trône et de l'autel,
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel !
Parmi les races étrangères
Notre guide est la loi :
Sachons être un peuple de frères
Sous le joug de la foi.
Et répétons, comme nos frères,
Le cri vainqueur : Pour le Christ et le roi (bis).

Texte anglais, proposé par le recorder Weir, de Montréal :

O Canada ! Our home, our native land,
True patriot, love thou dost in our command.
We see thee, rising fair, dear land,
The True North strong and free ;
And stand on guard, O Canada,
We stand on guard for thee.
O Canada ! O Canada !
O Canada ! We stand on guard for thee.

O Canada, where pines and maples grow,
Great prairies spread and lordly rivers flow.
Thou art the land, O Canada,
From East to Western sea,
The land of hope for all who toil
The land of liberty.
O Canada, etc.

O Canada ! Beneath thy shining skies,
May stalwart sons and gentle maidens rise,
And so abide, O Canada,
From East to Western sea.
Where'er thy pines and prairies are,
The True North strong and free.
O Canada ! etc.

"J'estime bien différent l'esprit du personnel de la marine anglaise.

"Le matelot anglais est, certes, moins discipliné que le matelot allemand. Mais il est plus patriote, et, le cas échéant, fera de la querelle de son pays sa querelle propre. Intelligent, très personnel, individualiste, et, par-dessus tout, épris de liberté, il sait parfaitement que l'Angleterre, seule nation au monde, a su donner la liberté à ses enfants.

"Reste l'état-major de la flotte anglaise. Je ne le crois pas, au point de vue de l'instruction générale ni de l'instruction technique, comparable à l'état-major de la flotte allemande. J'ai toujours trouvé sur les vaisseaux britanniques moins de science et moins de souci d'en acquérir. Mais j'y ai trouvé plus de force morale, plus de cohésion, plus de confiance en soi et dans les autres. Un navire de guerre anglais m'a toujours donné très exactement la sensation que me donne la nation anglaise elle-même une sensation de puissance et d'équilibre.

"Si bien que je crois très sincèrement à la supériorité véritable de la marine anglaise sur la marine allemande, aussi bien au point de vue du personnel qu'au point de vue du matériel.

"Mais je crois également que cette supériorité diminuera, au fur et à mesure que les années s'écouleront.

"Car nous avons vu que, peu à peu, les escadrons allemands viennent plus nombreuses, et que le jour n'est pas éloigné où l'avantage actuel de l'Angleterre ne sera plus qu'un souvenir.

"Et nous avons vu d'autre part que le personnel allemand est un admirable personnel, auquel il manque fort peu de chose, — un peu de confiance en soi, un peu de patriotisme, un peu d'amour propre bien placé, — pour devenir l'égal de n'importe quel personnel au monde. Qui sait donc si le seul fait de posséder une flotte matériellement égale à la gigantesque flotte britannique, n'exalterait pas toutes les âmes, teutonnes, et n'allumerait pas enfin ce feu sacré, qu'une seule étincelle suffirait seulement pour faire flamber ?

"Tout cela est possible, — probable. — Chaque jour voit accrue la puissance commerciale de l'empire allemand. Chaque jour voit plus nombreuse et plus opulente la multitude de ses vaisseaux marchands. Chaque jour acclimaté dans tout le peuple le goût des choses maritimes et presque l'instinct de la mer. Bientôt l'Allemagne comptera parmi les nations reines de l'océan, et non point seulement par l'importance des capitaux qu'elle lance hardiment, hors de Hambourg et de Brême, à la conquête de l'Afrique, mais encore, mais surtout par la valeur de ses marins, rivaux des marins de Norvège, de Hollande et d'Angleterre, même.

"Et la conclusion de tout cela, c'est qu'il est également possible, — probable que l'Angleterre n'accepte pas cette menace suspen-

due sur sa tête, pas plus qu'elle n'accepte, au seizième siècle, la menace espagnole ; au dix-septième, la menace hollandaise ; au dix-huitième, la menace française et au dix-neuvième, la menace de Napoléon. Une fois de plus, la vieille Albion va sans doute tirer l'épée pour défendre, avec la liberté de toute l'Europe, sa liberté propre, son intérêt vital, et son honneur de nation qui jamais n'a plié. Une fois de plus, sera-t-elle victorieuse ? Hardiment, je réponds oui, — à condition pourtant qu'elle sache tirer l'épée assez tôt.

EN CANADA

Sous ce titre, M. Henri Lorin, professeur d'histoire coloniale à l'Université de Bordeaux (France), publie ce qui suit dans la revue des "Questions Diplomatiques et Coloniales", de Paris, livraison du premier février dernier.

Deux brochures nous arrivent, récemment éditées à Québec, qui consacrent le souvenir des fêtes du Tricentenaire de Québec (20-31 juillet 1908) et particulièrement des pageants ou spectacles historiques, qui en furent la plus pittoresque attraction. C'est en juillet 1608 que Samuel Champlain, muni d'une commission de Henri IV, fonda Québec, sur ce promontoire du Saint-Laurent, où, des 1535 Jacques Cartier avait rencontré le chef indigène Donnacona, qu'il ramena en France et présenta au roi François Ier ; c'est aux portes de Québec, aux Plaines d'Abraham, que, le 13 septembre 1759, Montcalm fut vaincu par Wolfe en une bataille où tous deux périrent. Entre ces dates extrêmes tient l'histoire, toute de vie intense et parfois brillante, du Canada français : une commission spéciale résolut d'en ressusciter les principaux épisodes à l'occasion du Tricentenaire de la fondation de Québec.

L'impressario de ces pageants est un spécialiste, pour un succès distingué à Oxford, M. Frank Lascelles ; ses lèvres minces, son regard aigu dénotent la volonté qui seule put discipliner et inscrire les 4,000 figurants des spectacles de Québec ; les discours et dialogues de ces scènes animées sont de la plume alerte de M. Ernest Myrand, un historien qui sait faire parler les archives ; les accompagnements musicaux, ingénieux assemblage de vieille musique française, de chants religieux, et de motifs très modernes, avaient été préparés par M. Joseph Vézina. Et cette revue du "Canada Français", en huit actes et treize tableaux, a été jouée dix fois, dans la plaine même d'Abraham, devant des auditoires de 10,000 à 15,000 personnes ; les meilleures familles de Québec et de toute la province ont voulu participer aux pageants et bien rares furent celles que des en-

fants, voire de grandes personnes, ne représentaient point parmi les figurants. Il nous revient que les frais de ces spectacles monteront à près d'un million de francs, dont une subvention de l'Etat canadien couvrit plus de moitié ; c'est coquet, pour des scènes françaises, données en français, au cours des solennités que présidait le prince de Galles.

Le choix des épisodes, particulièrement heureux, illustre l'histoire religieuse, sociale et militaire du Canada français : après le découvreur Cartier et le fondateur Champlain, c'était la Mère de l'Incarnation et ses religieuses, arrivant à Québec (1639), Dollard des Ormeaux et sa poignée de braves brisant à Montréal l'élan d'une invasion d'Iroquois (1660), puis Tracy, premier gouverneur général de toutes les colonies françaises d'Amérique, entrant à Québec (1665), Saint-Lusson prenant possession au nom du roi des pays de l'Ouest (1671), Frontenac dans l'attitude légendaire dans son entretien avec le parlementaire de l'amiral Phips, qui menace Québec par la Saint-Laurent : "Je répondrai par la bouche de mes canons" (1690) ; enfin, évoqués côte à côte à la tête de leurs régiments, Montcalm et Wolfe, les vaillants adversaires de 1759. A ce moment, tous les figurants des pageants se groupaient pour une parade d'honneur ; et les musiques jouaient "les deux hymnes nationaux" (sic) : "O Canada" et "God Save the King".

Le livret commémoratif porte le titre "Souvenirs du passé" ; sur la couverture, un Peau-Rouge en costume de guerre contemple une croix, plantée dans une terre en friche ; le vieux Canada sauvage silencieusement le Canada chrétien naissant. Le texte s'ouvre par une brève notice historique dont l'auteur conclut par un hommage à la "viguerie de deux grandes races, travaillant ensemble à faire un Canada fort, libre et respectueux des lois."

Puis viennent de courtes explications substantielles et précises, sur chacun des huit pageants : ce tableau en raccourci du Canada français est singulièrement expressif. Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'illustration de la brochure : les portraits du roi Edouard, de la reine, du Prince de Galles, commentent une série de contemporains qui embrassent les ministres du Dominion et les organisateurs du Tricentenaire ; en un assemblage des plus curieux, voici d'anciennes vues de Québec, et des vues de la nouvelle ville, le vaisseau de Champlain et le premier vapeur qui ait traversé l'Atlantique, le palais du Parlement à Ottawa et le vieux couvent des Ursulines, le portrait de Champlain, de la Mère de l'Incarnation, de Frontenac, de Montcalm et de Wolfe, ceux de S. E. Taschereau, le premier cardinal canadien, et de l'historien national F. X. Garneau, un groupe fougueux du sculpteur Hébert, commenté par quelques lignes du poète Louis Fréchette, mort cette année même. Le Canada d'aujourd'hui vénère d'un culte unique et, pour ainsi parler, solidaire, les gloires de tout un passé.

Les compliments que l'on fait du tabac Réveil prouvent sa supériorité.

RENOYONS LA BOULE.....
DE NEIGE

Ne pourrions-nous un peu retourner contre nos voisins de l'autre côté de la rivière le "Our Lady of the snows" de Kipling, et les "quelques arpents de neige" de Voltaire, grand on lit des dépêches d'Europe comme celles que nous reproduisons plus bas ? A la même date, Québec était une petite Venise, et notre mereur manquait plus haut que le centigrade italien.

Paris, 28 février. — La neige tombe à Paris depuis près de quarante-huit heures et un blizzard d'une violence inouïe sévit sur toute la France. On rapporte de nombreux décès dus au froid.

Plusieurs poudres de neige sont tombées dans le département de l'Alpe-Maritimes et il a fait très froid à Cannes et à Antibes. La température est la plus rigoureuse que l'on ait vue depuis nombre d'années et rien n'indique un prochain changement.

Rome, 28 février. — Des tempêtes de neige d'une violence inusitée ont assailli depuis plusieurs jours les provinces du nord de l'Italie. Le trafic des trains et les communications télégraphiques et téléphoniques sont complètement interrompues. De nombreux accidents se sont produits dans les villes.

Les rues de Venise sont recouvertes de trois poudres de neige et tous les trains qui se rendent de Milan aux ports de l'Adriatique subissent des retards de six à huit heures. Depuis plus de vingt ans, les habitants de la Toscane et de la province des Abruzzes n'avaient pas vu de telles perturbations atmosphériques. Dans l'Italie centrale, le thermomètre est descendu jusqu'à dix et quinze degrés centigrades au-dessous de zéro. A Bologne, la couche de neige a deux poudres d'épaisseur.

NOUVEAU SERVICE
— POUR —
Montréal
COMMENÇANT DIMANCHE LE 14 MARS
Le convoi pour Montréal quittera la gare du PALAIS A 1.20 P.M.
AU LIEU DE 1.45 P.M.
Et arrivera rare VIGIER A 6.30 P.M.
LE PUBLIC VOYAGEUR EST PRIÉ D'EN PRENDRE NOTE

Pour billets de passage et renseignements généraux, s'adresser aux agents, Château Frontenac, Gare du Palais ou au bureau principal, 30, rue St-Jean, coin de la Côte du Palais, Québec.
JULES HONES, Jr.
Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc.

CARTES D'AFFAIRES

Joseph Turcotte, Oscar Delisle,
M.P., L.L.B. L.L.B.
Turcotte & Delisle
AVOCATS
Edifice de la Banque Nationale
234, rue Saint-Joseph, QUEBEC
Téléphone 2311

Dr. L. J. Montreuil
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris et Berlin.
Spécialité : Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
No. 94 RUE ST-JEAN
Heures de consultations : A.M. 10 à 12 heures
P.M. 1 à 4 et 7 à 8 heures.
Tél. 1539.

Dr Massue Fortier
CHIRURGIEN-DENTISTE
40, rue Ste-Anne, (Henchey House)
Téléphone Bell, 609
Ste-Marie, Beauce, tous les lundis.
Téléphone Beauce.

Haute-Ville : Tel. 591. Succ. : Tel. 2579
Lavigueur & Hutchison
Importateurs de Pianos, Orgues, Instruments de Musique de toutes espèces.
Éditeurs de Musique.
Seuls représentant des célèbres Pianos Heintzman & Co.
51-53 et 55, rue St-Jean, QUEBEC.
Succursale : 34, rue St-Joseph.

PETER FRENCH
AVOCAT
139, rue St-Pierre, - Québec.
Victoria Chambers. Tél. 727

TABAC Champlain

A fumer et à chiquer
"In Old Quebec, and Other Sketches"
OUVRAGE ILLUSTRÉ
PAR BYRON NICHOLSON
AUTEUR du "CANADIEN FRANÇAIS"
En librairie. On peut aussi se le procurer en s'adressant Boîte-poste 338, Québec.

"J'ai lu avec grand plaisir l'ouvrage de M. Nicholson, "In Old Quebec" qui prouve une fois de plus son grand amour de notre chère et belle province, l'impartialité avec laquelle il l'étudie et l'idée qu'il a acquise d'elle et de ses habitants."
O.-E. MATHIEU, Ptre, Université Laval, Québec.

Dr J. Eudore Parent
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
Ex-interne de la Charité de Lyon

Vu la suspension partielle des travaux du Transcontinental pendant l'hiver, le Dr J. Eudore Parent fait savoir à ses clients qu'il se tiendra en permanence à Québec.
Outre la médecine générale, le Dr Parent traite spécialement les maladies nerveuses et mentales, Neurasthénie, Épilepsie, Hystérie, etc.

BUREAU : 17 RUE ST-JEAN
TELEPHONE 3144

JEAN DROLET
BOUCHER DE LARD ET DE BEUF...
No. 41, Marche Champlain
QUEBEC.
Lard frais et salé, Beef frais et salé, Jambon, Saucisson, Graisse, Beurre, Œufs, Viandes hachées, etc.

Etes-vous un buveur d'eau ?

pas le remplacer, seulement nous savons que la plupart des estomacs demandent au moins de temps à autre, un régime d'eau médicamenteuse. Non pas purgative, comprenez-vous bien. Mais une eau qui corrige l'acidité urique, réglera les royaumes, et sera bienfaisante dans les cas de rhumatisme, d'indigestion et de dyspepsie.

ClaireFontaine

Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. De fait elle est deux fois plus agissante que nombre des grandes eaux en renom dans le monde, et elle coûte meilleur marché ; deux excellentes raisons pour lui donner la préférence.

Deux fois plus agissante. Bien gros mot, direz-vous ! Eh bien, nous nous en rapportons à votre jugement. Essayez-la et voyez.

Soyez juge et jury tout à la fois ; nous ne demandons que justice et ne craignons pas le verdict.

Cette eau est tirée de notre propre puits artésien, juste sur notre propriété ; elle vient d'une profondeur de 271 pieds en plein roc.

M. Timmons & Son, QUEBEC P.Q.
Seuls Propriétaires

Pianos
— A —
GRANDE REDUCTION
100 MAGNIFIQUES PIANOS ET HARMONIUMS

Si vous projetez l'achat d'un piano, adressez-vous directement à la maison Lavigueur & Hutchison ; vous aurez l'avantage d'acheter à meilleur marché qu'ailleurs, un instrument de choix, que vous pourrez choisir sur l'assortiment le plus considérable de Québec.
Vu le commerce considérable de gros et de détail, que nous faisons dans tout le Dominion, nous sommes en état de vous donner plus d'avantages que toute autre maison.
Demandez la liste de nos Pianos et Harmoniums d'occasion. Nos prix et nos termes de paiements vous étonneront.

LAVIGUEUR & HUTCHISON, 81, 83 ET 85 RUE ST-JEAN

PROTEAU & CARIGNAN
BRASSEURS
.. Bière et Porter ..
DE PREMIERE QUALITE
263-271, rue Saint-Paul, QUEBEC
TELEP NE 853.

EUGENE FALARDEAU
COUVREUR
308, rue de la Reine, ST-ROCH, - - QUEBEC.
COUVERTURES EN CUIVRE, FER-BLANC, TOLE GALVANISÉE, TOLE NOIRE, ARDOISE, GRAVIER, BARDEAUX, DALLES ET DALOTS.
Corniches en Tôle, - UNE SPECIALITE
TELEPHONE 2344.

Fondée en 1876 Téléphone 2224
Charles Vezina
Entrepreneur
Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur
Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.
PRIX TRES MODERES
117-119 DU PONT, QUEBEC, ATELIER, 124 DU ROI

Demandez l'huile d'Olive doublement clarifiée
BOSC
 POUR LA TABLE
 En bouteille de 1 litre, ½ litre, ¼ litre,
 En estagnons de ¼ gal.,
 ½ gal., 2 gals., 5 gals., 10 gals.
 Seul représentant au Canada.

E. ROUMILHAC
 — 48 ET 50 —
 Cote du Palais, . . . Québec
 Téléphone 1146

TAPISSERIES

Et décorations
 murales de
 tout genre ---

Le public est invité à venir voir
 la variété extraordinaire de
 notre assortiment qui n'est sur-
 passé par personne

Marier & Tremblay

PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS
 Coin des rues Desfossés et du Pont,
 QUÉBEC



Garanti par le Gouvernement Canadien

FABRIQUE PAR E. W. PARKER
 DISTILLATEUR - MONTREAL

Parker's
STANDARD
Whisky Blanc

LE PLUS PUR ET LE MOINS
 COLORE DES SPIRITUEUX.
GILLESPIES & CO., Seuls agents
 12, rue St-Sacrement, Montréal.

Il a passé deux ans en entrepot

Quebec Railway Light and Power Co.

Horaires (Automne et Hiver 1908-09)

LE ET APRÈS LUNDI LE 25 SEPTEMBRE

1908, les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Montmorency.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency
 5.30 a.m. et toutes les heures de 6.00 a.m. à
 12.00 a.m. Toutes les 30 minutes de 1.00 p.m. à
 7.00 p.m. Toutes les heures de 8.00 p.m. à 11.00
 p.m. et trains additionnels à 7.30 et 9.45 a.m.
 1.45, 4.15, 5.15 et 6.15 p.m.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec
 Toutes les heures de 6.30 a.m. à 12.30 p.m. A
 toutes les 30 minutes de 1.30 p.m. à 7.30 p.m. A
 toutes les heures de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. et
 trains additionnels à 6.00, 6.11, 6.41, 8.11, 10.25
 a.m., 12.20 et 4.50 p.m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency
 7.00, 7.45, 10.00 a.m., 1.45, 5.15 et 6.15 p.m.
 1.00 p.m. à 7.00 p.m. Toutes les heures de 8.00
 p.m. à 11.00 p.m. et trains additionnels de 1.45,
 4.45, 6.15 et 7.30 p.m.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec
 6.41, 11.11, 11.41 a.m., 12.41 p.m., et toutes les 30
 minutes de 1.30 p.m. à 7.30 p.m. Toutes les
 heures de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. et trains addi-
 tionnels de 2.24, 4.56 et 10.09 p.m.

Entre Québec et Ste-Anne de

Beauport

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport
 7.00, 7.45, 10.00 a.m., 1.45, 5.15 et 6.15 p.m.
 1.00 p.m. à 7.00 p.m. et trains additionnels de 1.45,
 4.45, 6.15 et 7.30 p.m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport
 7.00, 7.45, 10.00 a.m., 1.45, 5.15 et 6.15 p.m.
 1.00 p.m. à 7.00 p.m. et trains additionnels de 1.45,
 4.45, 6.15 et 7.30 p.m.

Entre Québec et St-Jochim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour St-Jochim 9.45 a.m.,
 1.45 et 5.15 p.m.
 Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec
 6.00, 10.30, 11.00 a.m., 12.00, (midi) 1.45, 4.15 et
 9.30 p.m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour St-Jochim 1.45 p.m.
 Départ de St-Jochim pour Québec 4.00 p.m. à
 NUTE—Un char électrique fait raccourcir
 à la jonction Massey avec tous les trains, pour les
 passagers allant ou revenant du Salsatorium
 Massey, Asie, etc., etc. aller et retour.
 Express pour petite palette, boîtes, viandes,
 etc., sur tous les trains. Prix 50 et plus, suivant le
 poids.
 Pour information, s'adresser au Surintendant
 A. EVERELL, EDW. A. EVANS
 Surintendant, Gérant Général

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

Téléphone No. 32

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, :: QUÉBEC

GURNEY, MASSEY & Cie Ltee

MANUFACTURIERS

— de —

Fournaises et Poêles

387, RUE ST-PAUL

Montréal

LA RÉGION
DU
LAC ST JEAN
CANADA
20,000,000
 acres d'excellentes terres à blé à 20° L'ACRE
 UN PAYS ABONDANT EN EXCELLENTE EAU
 EN BON BOIS À 190 MILLES
 Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique
 UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
 REMPLI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES
 POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER RENÉ DUPONT,
 AGENT DE COLONISATION
 100, RUE ST-JEAN, QUÉBEC, CANADA

LOTS A BATIR

MAISONS A VENDRE
 — ET —
 ARGENT A PRÊTER
ALEX. HARDY,
 Courtier d'Immobilier
 Edifice Banque Hochelaga, QUÉBEC.
 PHONE 934.

Ouvrage d'Actualité

LA PRISE DE QUEBEC

TRADUIT DES ŒUVRES DE

FRANCIS PARKMAN

— PAR —

ULRIC BARTHE

Un beau volume, avec illustrations
 de prix

En librairie : Broché \$1

Du 21 mai 1757.

Depuis l'arrivée des Onéyouts, il y a eu une négociation secrète par l'entremise de l'abbé L'Arquet entre le fameux Chancouenaghen, chef onéyout, et M. le marquis de Vaudreuil, dans laquelle il a été arrêté qu'il faut forcer la main aux Onéyouts qui hésitent à se déclarer, ou qui tiennent encore pour l'Anglois et les forcer à les frapper; que pour lui, avec sa bande et celle des autres chefs qui sont venus ici en députation, il iroit, suivi des Iroquois de la Présentation, frapper sur les Anglois. Il avoit demandé quelques François et Canadiens; mais M. le marquis de Vaudreuil n'a pas voulu les confier qu'il ne fût assuré de la droiture de leurs intentions, et qu'il pût en juger parce qu'ils en exécuteroient. Les Onéyouts doivent d'abord partir secrètement, mais ils ont trouvé que, ne devant agir que comme auxiliaires, c'étoit à Ononchio à leur présenter la hache et à chanter la guerre et que, pour être soutenu par les autres nations sauvages et s'engager plus solidement, il falloit que la cérémonie se fît dans un conseil public. On a sur-le-champ assemblé un conseil, où Sarégoa, fameux chef du Sault-Saint-Louis, s'est trouvé de hasard, revenant de la guerre et ramenant deux prisonniers faits au fort George. M. le marquis de Vaudreuil a fait présenter un grand collier de guerre de six mille grains, où la hache de guerre est représentée matachée de vermillon. Il a été relevé par les Onéyouts tant en leur nom qu'en celui des sauvages de la Présentation et des Tusearorins. M. le marquis de Vaudreuil leur a promis de les faire soutenir par toutes les nations et par tous ses guerriers, et de donner retraite à leurs femmes et à leurs enfants partout où ils voudroient s'établir, soit au fort Régis, soit à celui de la Présentation ou à celui de Frontenac. Les Iroquois domiciliés ont très applaudi à cette démarche, dont il faut attendre les suites. Il a été convenu que M. le marquis de Vaudreuil auroit lundi une conférence avec les chefs, pour convenir du côté où les Onéyouts iroient frapper.

Du 22 mai 1757.

M. Jacquot, lieutenant de la compagnie des canonniers, officier appliqué, m'a adressé un projet de bateaux pour aller sur les lacs Champlain et Saint-

ROSE QUESNEL
TABAC A FUMER DOUX & NATUREL
ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

Sacrement, pour porter un canon de 6 et deux pierriers en batterie. Ce projet facile et simple à exécuter ne sera pas admis, parce qu'il vaut mieux qu'une prétendue invention de M. Mercier, homme fin et favori de l'intendant.

Le régiment de Guyenne, parti de Québec le 14, est arrivé au camp de Chambly le 22. Les quatre cents hommes destinés pour la Belle-Rivière sont enfin partis de Lachine le 21 et le 22, et la troisième division part demain 23.

M. de Noyan, lieutenant de Roi des Trois-Rivières, doit partir le 25 pour aller relever dans le commandement du fort Frontenac, M. de la Vallée, premier capitaine des troupes de la colonie. Les liaisons avec les Cinq-Nations peuvent rendre ce poste important dans les circonstances.

Nouvelles de Québec du 19: on n'y en a aucune qu'il y ait des bâtiments de France en rivière. Un petit bâtiment arrivé du côté du Nord, a rapporté qu'il y avoit une si grande quantité de glaces à l'entrée du golfe, que l'on commence à croire qu'ils aurent peut-être obligé nos bâtiments à relâcher à Louisbourg, si ce n'est que la cour ne se fût déterminée à les envoyer en flotte avec une escadre.

Un parti d'Iroquois du Sault a demandé hier d'aller en guerre vers Carillon. Il est arrivé aussi trente Mississagués de la bande d'un fameux chef appelé Minabonjou, qui partiront dans quelques jours pour aller à Carillon. On a eu des nouvelles du fort Duquesne, du Détroit et de Niagara; ces dernières en date du 14. L'affection de toutes les nations paroît des plus grandes pour nous; les Anglois ont peu de sauvages avec eux; toutes les nouvelles s'accordent sur la marche d'un corps anglois pour assiéger le fort Duquesne. Nous attendons le retour de beaucoup de partis que nous avons en campagne.

Suivant les lettres du Détroit, tous les sauvages outaouais et ceux depuis Michillimakinac au Détroit sent en marche pour descendre à Montréal; les Poutéotamis, les Miamis, les Illinois, ceux de la rivière Saint-Joseph sont en marche pour aider au fort Duquesne.

Du 24 mai 1757.

Par les nouvelles de Carillon, on voit les mêmes désordres, inséparables de l'esprit d'avidité, d'insubordination et du manque d'arrangement inséparable de la colonie; nulle conversation, pendant l'hiver, des outils, des brouettes, des matériaux. On a dévasté la maison qui servoit d'hôpital et brûlé les palissades avec lesquelles à la fin de la campagne, on avoit enfermé la boulangerie, les forges, et autres baraquas au-dessous du fort de Carillon. Malgré la rareté des vivres, on a nourri les chevaux avec du pain et des pois; et l'on voit que, si le gouverneur général avoit été instruit de ses vivres et de ses ressources, il eût encore pu avec de l'ordre et du ména-

gement entrer encore de très bonne heure en campagne et prévenir l'ennemi; mais qui ne voit et ne travaille pas lui-même est toujours très à plaindre avec les meilleures et les plus droites intentions.

Les Anglois sont venus le 17, au nombre de vingt-quatre, pour reconnoître et faire quelques prisonniers. Comme on fut averti qu'ils amenoient un charpentier, M. de Bourlamaque mit sur le champ à leurs trousses trois petits détachements de troupes de terre et de la colonie. M. le Borgne, qui commandoit le détachement de ces dernières troupes, ayant joint, lui septième, les vingt-quatre Anglois, fit le cri de mort et une décharge; ils s'enfuirent jetant leurs sacs et une partie de leurs armes.

Du 25 mai 1757.

La démarche qui a été faite de la part des Onéyouts, en l'absence du sieur Cavalier, principal interprète et un des hommes de la colonie le plus au fait de la politique des Cinq-Nations, a été regardée comme prématurée, attendu le danger où s'exposeroient les Onéyouts, comme étant trop à portée de l'Anglois. Ils ont dit qu'ils conserveroient toujours la hache de leur père, qu'ils la mettroient sous la natte, mais qu'ils attendroient s'en servir, pour voir si elle étoit bien aiguisée, que les circonstances permettent que nous puissions avoir un détachement à portée de les soutenir contre l'Anglois.

Du 26 mai 1757.

M. de Lapause, aide-major du régiment de Guyenne, est venu rendre compte de l'arrivée de son bataillon et de son établissement auprès du fort Chambly, et du travail à faire pour le chemin de Chambly à Ste-Thérèse, un des plus nécessaires de la colonie, pour conduire à Saint-Jean tous les approvisionnements et munitions nécessaires pour la frontière du lac Saint-Sacrement.

Du 28 mai 1757.

Les sauvages de la Présentation, s'ennuyant d'aller à la guerre, vouloient se disperser dans les partis avec ceux des Cinq-Nations; mais comme il est de notre intérêt de les conserver et de les faire agir ensemble, et que nous ne pouvons pas encore nous confier assez aux Cinq-Nations, on leur a donné un collier pour les arrêter; ils ont envoyé trois branches au marquis de Vaudreuil, et on leur a répondu par dix-neuf branches qu'on leur a envoyées. Ce nombre est à cause des douze chefs du village et des sept chefs de guerre. C'est pour leur expliquer les raisons que l'on a de retarder encore la marche de tous les guerriers, et consentir à ce qu'ils fassent un parti pour aller du côté de Corlar.

(A suivre)

Feuilleton littéraire de la VIGIE

JOURNAL

— DU —

Marquis de Montcalm

Durant ses campagnes en Canada
 de 1756 à 1759

No. 35

L'orateur du Sault Saint-Louis parlant au nom des domiciliés, les a exhortés à travailler aux bonnes affaires et à persévérer dans le dessein d'embrasser la religion, et qu'étant les uns et les autres régénérés par la même eau, ils se regarderoient encore mieux comme frères. On a terminé une grande affaire parmi les Outaouais, où il y avoit de la dissension pour le meurtre fait cet hiver par un de leurs frères des principaux chefs. M. le marquis de Vaudreuil les a remerciés de ce qu'à sa prière, ils avoient bien voulu pardonner ce meurtre involontaire et a pris occasion de leur parler des suites de l'ivrognerie, vice favori des sauvages, principe de tous les désordres, vice qu'ils ne connoissoient pas avant notre commerce et porté à l'excès parmi eux par la cupidité de ceux qui commercent avec ces peuples.

Du 20 mai 1757.

M. le marquis de Vaudreuil a tenu un conseil avec les Onéyouts où, en répondant à tous les articles il les a exhortés à être de la prière et à continuer les bonnes affaires, et leur a déclaré que rien ne pourroit suspendre sa hache et qu'il iroit frapper bientôt l'Anglois de leur côté, et qu'il les exhortoit à l'aider pour leur propre sûreté, et à effectuer les paroles qu'ils avoient données dans le conseil tenu au mois de décembre dernier. Les Onéyouts ont paru promettre de se conduire en conséquence.

UNE VIE REMARQUABLE

La mort de M. Etienne Dussault, après une maladie douloureuse qui le clouait au lit depuis plusieurs semaines, cause un deuil général, non seulement à Lévis, mais aussi à Québec. Nous avons connu cet homme de bien, qui était aussi un industriel de premier ordre, et, comme tous ceux qui l'ont connu, nous éprouvons un profond chagrin de sa trop prompt disparition. Ses funérailles, demain matin à Lévis, seront celles d'un bienfaiteur public.

Nous nous associons de tout cœur au magnifique éloge funèbre que lui consacre le *Soleil*, en ces termes :

M. Etienne Dussault naquit le 25 mai 1841, à Lévis, du mariage de feu Magloire Dussault et d'une demoiselle Duquesnay, d'origine française; il aurait eu 68 ans en mai prochain. Ils étaient deux frères, Glory et Etienne, qui épousèrent le même jour les deux sœurs: Etienne maria la cadette, Mlle Flore Roy, sœur du notaire Léon Roy, de Lévis, décédé vers 1882.

Trois enfants naquirent de ce mariage, Flore, épouse de M. Alfred Gravel, manufacturier de St-Romuald d'Etchemin, Adolphe, épouse de M. N. Moffat, décédé, et Mathilde, épouse de M. J. Fournier, de Montréal.

Quelques années après la mort de sa première épouse, M. Dussault convola en secondes noces avec Mlle Camille Nadeau, qui lui donna quinze enfants, Gabriel, Mlle Gorman, de Lévis, Joseph-Etienne, médecin, à Lévis; Berthe, épouse de M. le notaire Taschereau, de St-Joseph de Beauce; Horace et Léopold, Antonia, Blanche, etc.

M. Dussault n'eut pas l'avantage de recevoir les bienfaits d'une instruction complète. Ses talents l'auraient fait briller au premier rang: les exigences de la vie le forcèrent tout jeune à peiner pour aider sa famille. Il fut l'un des derniers élèves des Frères de la doctrine chrétienne.

Les éléments de l'instruction qu'il y puisa devaient lui servir plus tard, dans ses moments libres, à se perfectionner.

Il embrassa la rude vie de canotier: elle allait bien à son tempérament courageux et énergique. Le commerce de bois, alors très florissant, amenait vers notre port tous les étés des flottilles considérables de voiliers, le jeune homme vigoureux et énergique qu'était M. Dussault se mit au travail et peina et devint bientôt l'un des meilleurs arimateurs du port de Québec.

Les armateurs, connaissant son expérience, se disputaient ses précieux services pour le chargement des navires, avec une armée d'ouvriers de bord triés sur le volet. M. Dussault accomplissait des merveilles. Le métier d'ouvrier de bord était à cette époque bien pénible et bien rude, mais aussi très lucratif. Nos arimateurs et nos ouvriers faisaient des saisons de travail qu'auraient enviées beaucoup de professionnels de nos jours.

Lorsque les navires voiliers disparurent de notre port avec le commerce de bois, M. Dussault entreprit l'arrimage des steamers. Depuis quelques années, M. Dussault se fit entrepreneur.

Il fut aussi heureux et habile entrepreneur qu'il avait été arimateur expert, et les importants travaux qu'il a surveillés: construction de jetées, aqueducs, moulins, etc., font honneur autant à son esprit d'entreprise qu'à ses profondes connaissances.

Les travaux sortis de ses mains portent le cachet de la perfection: profondes connaissances mécaniques. Citons parmi les grands travaux auxquels il a attaché son nom, le quai de St-Laurent, l'I.O., le phare de la traversée de St-Roch, le remplissage de la souille et la construction du quai de l'Intercolonial, le creusement du bassin Louise, le prolongement du bric-lames (un contrat de près d'un million de dollars), l'aqueduc de Lévis, l'aqueduc de Montjoli, Rimouski, une multitude d'autres travaux importants que nous n'avons pas présentement à la mémoire.

Ces travaux gigantesques portent la marque de fabrique, si l'on peut s'exprimer ainsi, de leur habile auteur. M. Dussault suit toujours, dans l'exécution de ces grands travaux, s'adjoindre des collaborateurs dignes de lui, dignes de ses talents. Parmi ses associés mentionnons feu Ludger Lemieux, J. O. A. Lafort, M. Thom. Powers et ses fils Horace et Léopold, qui promettent, bien que jeunes encore, de marcher sur les traces de leur distingué père.

Avant de mourir, M. Dussault a voulu assurer l'heureuse complétion des travaux entrepris, le prolongement de la Jetée Louise, et l'embranchement du Québec-Central de St-Georges à Ste-Rose par la rivière Famine, dans le comté de Dorchester.

L'homme actif que la mort vient de coucher dans sa tombe ne limitait pas son énergie aux entreprises publiques. Il était propriétaire

d'une ferme superbe, d'une buanderie et d'une fromagerie prospère et de scieries et de vastes chantiers à St-Ange, comté de Beauce. Il était intéressé dans toutes les entreprises locales susceptibles de développer sa ville et tout le district en général et d'apporter partout le bien-être dans les familles nombreuses d'ouvriers qui vivaient de ces industries. Il était le président de la compagnie de publication du *Quotidien* de Lévis.

M. Dussault, comme homme public, a dévoué une partie d'un temps précieux à la bonne administration de la chose publique.

Il siégea au conseil de ville de 1874 à 1887; depuis nombre d'années il représentait la chambre de commerce et les intérêts de sa ville natale dans la Commission du port de Québec, il était à sa mort commissaire du port de Québec et président de la Chambre de Commerce de Lévis.

Les précieux services qu'il a rendus à sa ville natale et au district de Québec ne se comptent plus. Il n'a ménagé ni son temps ni son argent pour assurer le succès d'une cause qui devait profiter à la communauté.

Il avait poigné et travaillé rudement et connaissait la valeur du travail, aussi les ouvriers sous ses ordres voyaient-ils plutôt dans sa personne un père tendre et bon qu'un maître sévère.

Sa bonté s'étendait non seulement aux ouvriers, mais à leur modeste famille et combien de fois l'a-t-on vu, disant à sa louange, se diriger, les bras chargés de provisions, vers la demeure de l'un de ses ouvriers que la maladie empêchait de gagner le pain de sa famille!

Pas une seule famille du quartier ouvrier qui habitait avec les siens, oserions-nous dire, qui n'ait été gâtée de ses attentions paternelles et qui n'ait reçu des preuves de sa charité et de son bon cœur.

Sa main gauche ignorait ce que donnait sa main droite, il répandait le bien sans compter; sa voix semblait se faire rude parfois pour cacher une émotion trop intense, mais bien des fois un observateur a surpris des larmes à sa paupière, et le solliciteur paraissait toujours consolé.

Les nombreuses institutions de charité de Lévis et de tout le district ont joui de ses largesses, et les fleurs de charité qu'il a semées sur sa route lui traceront un sentier facile vers la récompense.

M. Etienne Dussault était ce qu'on peut appeler un "self-made man", dans toute la force du mot: c'était un patriote, un citoyen vertueux et exemplaire, un chrétien éprouvé.

Les plus grands citoyens de notre pays dans la politique, la magistrature, les professions, la science et les arts l'honoraient de leur sincère amitié, à cause de sa droiture, à cause de son honnêteté proverbiale, à cause de sa largeur de vue.

Deux pauvres coups de tête

L'unique Bolivar au Olivier, jadis fameux, mais réduit au silence depuis plus d'un an, vient de sortir de son obscurité. Dans le "Nationaliste", il fonde une académie, en opposition à celle du Dr Choquette, et dans la "Patrie" il refait à sa façon l'histoire de ses aventures judiciaires de 1907.

Son premier article est un maître coup de bâton dans un nid de coups. La fameuse académie est tuée dans l'œuf. L'idée en effet de venir dire tout crûment: Voici ceux que je n'y mettrais pas, et voici ceux que j'y mettrais!

—de faire l'appel des noms et de distribuer les bonnets d'âne aux uns, des palmes aux autres, réservant presque toutes celles-ci à ses amis bleus et nationalistes! C'est une manière très adroite de se faire une poignée d'amis. Pourquoi lancer tant de brandons de discorde pour une chimère? Il y a bien d'autres choses qui pressent plus d'une académie.

Non moins oiseuse, cette tentative de ressusciter les procès de 1907. La nouvelle législation a bien autre chose en tête, et ni le jeune Armand ni son ex-cielier ne peuvent se faire d'illusion sur le succès probable de leur nouveau coup de tête. A qui M. Asselin espère-t-il faire croire, par exemple, que le tribunal présidé par le feu juge Bosse s'est montré d'une partialité révoltante pour les gens de la Vigie? Il y a toujours un bout à l'extravagance.

On a demandé aux premiers sténographes du pays, comme MM. Bélingue, Dumontier, Breen, de prendre les discours de M. Bourassa en anglais, et ceux de M. Laverge en français.

La réponse a été décourageante. Les plus habiles "short hands"—mais courtes pour M. Laverge—ont dit: —C'est impossible; nous ne prenons que 2000 mots à la seconde, et ne pouvons fournir que 18 heures d'ouvrage par jour.

LOI D'ESPIONNAGE

La Vigie signale respectueusement aux législateurs—c'est son métier de signaler—un petit bill qui mérite leur attention toute particulière.

La Ligue antialcoolique de Québec demande les pouvoirs nécessaires pour "promouvoir la cause de la tempérance, pour combattre l'alcoolisme par tous les moyens légaux, par la parole, par les écrits"—jusqu'à la fort bien, pas besoin de charte pour cela—"et spécialement en faisant poursuivre devant les tribunaux toutes les offenses commises contre la loi des licences."

C'est ce spécialement qui est le hic. La Ligue demande l'autorisation, non de poursuivre elle-même en son nom, mais de faire poursuivre: cela évoque d'aimables visions d'espions, de détectives secrets, de délations masquées d'hypocrisie, de pièges sournois, de faux-nez, prête-noms et hommes de paille substitués, de par la loi, aux agents réguliers de l'autorité.

Voter cela ne serait-il pas voter non-confiance en l'ordre établi? L'autorité civile ne fait donc pas son devoir, puisqu'il faut y suppléer par une garde civique? Les législateurs sont-ils prêts à faire cet aveu?

Une seule autre société s'est fait donner de tels pouvoirs: la société protectrice des animaux; mais c'est pour protéger des êtres muets, dénués de raison et marchant à quatre pattes. La comparaison est dégradante pour l'espèce humaine.

Avant de mettre une pareille loi dans les statuts, on fera bien d'étudier les précédents. En voici un tout frais. Frederickton, la capitale de la province voisine, avait le printemps dernier voté en faveur du Scott Act, avec son cortège de mouchards. Lundi, après expérience faite, il y a eu un nouveau vote, et le ticket des citoyens l'a emporté haut la main sur celui du Scott Act. Pourquoi? Précisément parce que l'emploi des "spotters", agents provocateurs et délateurs, et autres méthodes semblables adoptées par les tempéranciers, ont soulevé l'indignation générale. Une foule d'électeurs qui avaient voté en avril dernier pour ces mesures répressives se sont ravisés, après avoir vu la machine à l'œuvre.

Echos de la Chambre

Le jeune Armand a déjà commencé à se faire rappeler à l'ordre. Hier après-midi, de la première banquette de gauche où il s'était fièrement campé aux côtés de M. Bourassa, il interrompait sans cesse l'hon. J.-E. Caron. Quelqu'un ayant fait remarquer qu'il n'était pas à son siège, l'orateur-suppléant, M. Delage, dut lui lire les règles de la Chambre; et malgré cela, l'irrépressible jeune homme voulait faire la leçon au président de la Chambre. Ce lui-ci le fit rasseoir en disant: J'ai rendu ma décision; si elle ne vous satisfait point, appelez-en à la Chambre. (Appl.)

M. Laverge a fait oublier bien des petites imperfections en proposant hier, au commencement de la séance, le rétablissement du restaurant de la Chambre.

Il y a unanimité sur ce point.

Nos félicitations à M. Amédée Geoffrion, le nouveau député de Verchères, sur son éloquent plaidoyer en faveur de la liberté de la presse.

Un libéral gouaillait un bon bleu en lui disant qu'il avait belle façon de suivre le chef nationaliste.

—Mais nous ne le suivons pas, répondit l'autre, vous savez bien que c'est chose impossible; il parle bien trop vite!

Il faut beaucoup d'espace à M. Bourassa quand il parle. L'autre soir il aurait traversé la salle et serait allé mettre le poing sous le nez des ministres, sans la table et la tabatière du greffier qui se sont trouvées là à point pour empêcher une partie de jujitsu.

M. Cardin a délicieusement raillé le bouillant chef démodé-progressiste, comme l'appelle l'organe d'action sociale de Nominisme, en disant que le grand homme est de si petite taille qu'il faut bien qu'il se démenne un peu pour se faire remarquer de la galerie.

La revision du tarif américain

(Du "Courrier des Etats-Unis")

M. Taft, le président de demain, est un des rares républicains qui ont, depuis longtemps, une opinion arrêtée sur la réduction du tarif douanier. M. Taft est partisan de cette réduction; il l'avait déjà dit: il l'a répété dans un entretien avec des journalistes de New-York; il a fait plus que de le répéter; il a annoncé qu'il demanderait au congrès de se presser, afin que le tarif révisé puisse être appliqué dès le 1er juin prochain.

C'est le 4 mars que M. Taft sera installé dans ses fonctions présidentielles, et on sait que son premier soin serait de convoquer pour le 15 mars une session extraordinaire du congrès. Mais, s'il est loisible au président des Etats-Unis de réunir les chambres fédérales, il ne peut ni diriger ni limiter leurs débats. Convient-il à la chambre ou au sénat de se presser, lorsqu'on leur demande de voter en deux mois et de mi la revision du tarif douanier? Sans doute, la discipline des républicains est grande: il est rare qu'elle ne s'affirme pas quand l'intérêt du parti est en jeu. M. Cannon, le "speaker" de la Chambre, peut compter d'ordinaire sur la nécessité de la majorité républicaine: il donne le mot d'ordre, et la plupart des représentants républicains s'y conforment.

N'oublions pas toutefois que, sur cette question de la revision du tarif douanier, trois tendances contradictoires se sont déjà manifestées parmi les républicains du congrès. A côté de ceux qui, à l'exemple de M. Taft, sont partisans de la réduction des droits d'entrée, il y en a qui voudraient conserver intact le tarif Dingley et d'autres qui ressembleraient à le modifier, mais pour augmenter le montant des droits. Ces opinions difficilement conciliables se sont affirmées déjà dans les discussions préliminaires de la commission des voies et moyens; elles reparaitront à la Chambre avec une énergie nouvelle, soyons-en persuadés. Ce qui veut dire que l'œuvre de la revision du tarif douanier rencontrera des obstacles dont M. Taft ne tient pas suffisamment compte.

Lorsqu'on se reporte en arrière, lorsqu'on relit les longs débats du congrès qui précédèrent l'adoption du tarif McKinley et plus tard le vote du tarif Dingley, on est frappé des allures indépendantes des chambres à l'égard du pouvoir exécutif. L'action personnelle et politique du président est réduite à sa plus simple expression. On ne tient compte ni de ses recommandations ni de ses vœux. C'est en vain qu'il parle au nom des intérêts généraux du pays. Les membres du congrès s'occupent de plaisir à leurs électeurs, qu'ils savent être résolulement protectionnistes, et ils agissent en conséquence.

Dans les circonstances actuelles, le mouvement d'opinion en faveur de la revision du tarif douanier est moins apparent que M. Taft ne semble le croire. On admet que les droits sur les fers et les aciers peuvent être réduits, ainsi que les droits sur les peaux brutes, mais on ne va guère plus loin. Les représentants des industries textiles de la Nouvelle-Angleterre et du New-Jersey ont protesté énergiquement contre toute réduction des droits sur les tissus de coton et de soie importés, et leur volonté sera certainement respectée. On ne touchera pas non plus aux droits d'entrée sur les vins et liqueurs, à moins que ce ne soit pour les augmenter à l'aide de quelque article subtil.

C'est assez dire que la revision du tarif ne modifiera pas sensiblement le régime douanier actuel. Les négociants importateurs devront même s'estimer fort heureux si la clause du tarif Dingley dite de réciprocité n'est pas abrogée, comme le demandent les protectionnistes. On sait que si cette clause était abrogée, les conventions commerciales entre les Etats-Unis et certaines nations européennes, comme la France et l'Allemagne, devraient être dénoncées par le gouvernement fédéral; les très faibles réductions de droits accordées actuellement par ces conventions disparaîtraient, et l'on appliquerait à toutes les nations le même tarif général.

D'après ce qu'on nous mande de Washington, il y a grandement lieu de craindre que la commission des voies et moyens ne recommande l'abolition de la clause de réciprocité, sous prétexte que c'est le pouvoir exécutif qui applique cette clause et qu'il "empiète ainsi sur les pouvoirs législatifs".

Dieu sait cependant si les réductions conditionnelles de droits qu'autorise la clause de réciprocité sont de peu d'importance! D'ailleurs, chaque fois que le gouvernement fédéral a eu l'occasion d'appliquer cette clause et de conclure une convention commerciale avec une nation étrangère, il s'est arrangé de façon à donner un œuf pour avoir un boeuf! La France en sait quelque chose. Les protectionnistes américains n'en protestent pas moins, et si leur influence l'emporte à Washington, le commerce d'importation devra s'attendre à rencontrer ici de nouveaux et sérieux obstacles et de nouvelles tracasseries.

Un seul essai du Coke, fera de vous un consommateur régulier de Coke.

\$6.00 par tonne.

Pur Coke de Gaz

Si seulement vous connaissiez quel combustible célèbre est ce PUR COKE DE GAZ; à quel point la poussière, la suie et la mauvaise odeur en sont extirpées. Si vous saviez à quel point il surpasse la plupart des combustibles, vous n'emploieriez jamais autre chose. Un seul essai du COKE fera de vous un consommateur régulier de ce combustible. Par plusieurs côtés, il égale le charbon dur et par d'autres, il le surpasse. Il vous suffit de quelques minutes pour faire avec le COKE un bon feu qui durera pendant plusieurs heures. Vous épargnez encore \$1.50 sur chaque TONNE de COKE que vous achetez. Essayez-le aujourd'hui.

Fabriqué exclusivement par la

QUEBEC GAS CO.

Phone (Bureau) 1914, et 268 (Usines).

Magasin de Fourrures

BENDER

14, rue Ste-Anne

TELEPHONE 1691

Nous avons un assortiment complet de Manteaux en Caracule moiré Astracan, mouton de Perse, etc. Aussi un grand nombre de Manteaux en Seal Electric de premier choix que nous vendons de \$25.00 à \$30.00. Pour hommes nous avons un grand choix de capots de chat sauvage et de pardessus doublés en fourrures, ainsi que casques en vison, seal, loutre, et mouton de perse, en même temps que la ligne la plus complète de gants pour hommes. Nous envoyons gratis un de nos catalogues sur demande ainsi que liste de prix si désiré.

Fred. H. BENDER

QUEBEC

Une visite est Sollicitée

Encore les "quelques arpents de neige"

Voici quelques autres citations de Voltaire qui expliquent le mot célèbre. On n'y verra pas la Pompadour arrachant à Louis XV le sacrifice du Canada à l'insigne du philosophe. Celui-ci était myope comme la plupart des autres courtisans, comme ceux de Louis XIV qui rebutaient Cavalier de la Salle et tant d'autres découvreurs: il ne voyait que le délabrement de son pays immédiat, et déconvenait toute politique coloniale. On lira plus bas un curieux passage qui nous apprend que Voltaire était disposé à vendre le Canada à Pitt.

Dans *Candide*, ch. 23, 1759:

Vous connaissez l'Angleterre? y est-on aussi fort qu'en France? C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada,—et qu'elles se dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut.

Du *Précis Siècle Louis XV.*

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats et de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris (26 juillet 1758) Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate, à l'embouchure du fleuve Indus, 2 mars 59, ils prenaient Québec et tout le Canada au fond de l'Amérique Septentrionale; les troupes qui ont hasardé un combat pour sauver Québec (18 (sic!) septembre) ont été battues et presque détruites malgré les efforts du général Montcalm, tué dans cette journée, et très regretté en France. On a perdu ainsi en un seul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup, et rapportait très peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable; mais on avait voulu soutenir le Canada et on a perdu cent années de peine

avec tout l'argent prodigué sans retour.

Dans une lettre à D'Argental qui voulait que Voltaire retranchât certaines choses de son histoire, le philosophe dit: "Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada que j'avais, par parenthèse, offert il y a quatre ans, de vendre aux Anglais, ce qui aurait tout fini et ce que le frère de M. Pitt m'avait proposé."

Insistez pour que votre marchand vous donne le tabac Réveil à chiquer et fumer.

COMMUNICATIONS

Québec, 10 mars 1909.

Monsieur le rédacteur.

Un monsieur Roberts est en train de démolir tout ce que les autres confèrentiers de tempérance ont fait jusqu'ici. Il a entrepris de prouver que le baveur modéré est pire que l'ivrogne invétéré.

Ce type-là, comme disait un faiseur d'apenpès, ne doit pas avoir une goutte de sens commun dans les veines. De pareils outrages au bon sens ne peuvent rester sans repons. D'après ces jansénistes qui nient tout libre arbitre et qui croient l'humanité fatalement vouée au mal, l'homme qui n'a pas même le défaut de prendre un petit coup doit nécessairement en avoir d'autres: il a le choix entre être avare, envieux, parjure, voleur, paillard, séducteur, en un mot entre tout ce qu'il y a dans le dictionnaire. A ce propos, M. Roberts peut-il citer un seul des commandements de Dieu et de l'Eglise qui défende l'usage des boissons?

Bon sens.

TABAC

Champlain

A fumer et chiquer

AVIS

REQUIS POUR LE SERVICE DE LA QUARANTAINE, HALIFAX, N.-E.

UN BATEAU A VAPEUR, des dimensions suivantes: A peu près: 80 pieds de quille, 20 pieds de largeur, 8 pieds de tirant, vitesse d'à peu près 10 nœuds.

Des offres cachetées d'un tel vaisseau, adressées au sousigné, endossées: — OFFRE D'UN BATEAU A VAPEUR pour SERVICE DE QUARANTAINE, — seront reçues jusqu'à 12 heures, mercredi, 17 mars 1909.

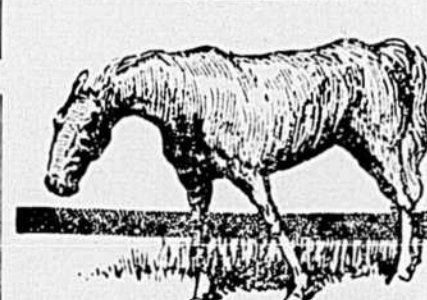
Il est nécessaire que les descriptions suivantes aient: paginent l'offre:

Nom du vapeur.....
Grand et où construit.....
Travail d'extérieur et description du vapeur.....
Longueur et largeur.....
Description des engins et bouilloires.....
Tonnage.....
Où il se trouve pour inspection.....
Prix.....
Date à laquelle le livrai n devra se faire et à quel endroit.....

Toutes les offres reçues seront soumises à un bureau nommé par le ministre de l'Agriculture qui fera le choix et en fera ensuite rapport. On n'acceptera nécessairement aucune offre.

A. L. JARVIS, Secrétaire du Dpt. de l'Agriculture, Département de l'Agriculture, Ottawa, 3 mars 1909.

N. B.— Les journaux qui publieront cet avis sans autorisation n'en recevront pas le paiement.



La Poudre "INTERNATIONALE" POUR LE SOUFFLE

Est Garantie pour guérir votre cheval.....

Le soufflé ruine la meilleure bête, rend votre cheval sans valeur. Aussitôt que vous voyez tousser votre cheval, donnez-lui la poudre

INTERNATIONALE POUR LE SOUFFLE

Vous le ramènera à la santé, et lui conservera sa vigueur. C'est la meilleure préparation connue, faites-en l'essai. Care aux imitations.

DEPOT EN CROS

P. T. LÉCARRÉ

Manufacturier et Importateur

Voitures, Wagons, Harnais, Machines Agricoles, etc.

273, rue St-Paul, - Québec.